**ANNEXE 25**

Wallonie

**COMMUNE DE VIELSALM**

# URBANISME
# AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame Pascal et Fabienne Glibert-Peeters, domiciliés Chemin sous Bailleu 33 à 4970 Stavelot.

Le terrain concerné est situé Route du Moulin (Lot n°2) à 6692 Petit-Thier et cadastré 4ème Division Section A n° 2449B.

Le projet est de type : construction d'une habitation unifamiliale, et présente les caractéristiques suivantes :

- le projet s'écarte des prescriptions du permis d'urbanisation « Moulin de Petit-Thier » en ce qui concerne :
  1. **Écart – Article 3 : Implantation – Point 3.3. « Zone de cour ouverte »**
     La cour ouverte est aménagée au moyen d'un empierrement.

  2. **Écart – Article 5 : Volumétrie**
     → La hauteur apparente sous corniche de la façade à rue du volume principal est de 4,40 m.
     → Le carport et le volume annexe projetés sont conçus avec une toiture plate.

  3. **Écart – Article 8 : Hygiène**
     Les W.-C. ne bénéficient ni d'un éclairage naturel ni d'une ventilation directe.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, le mardi de 13h30 à 16h et le mercredi de 13h30 à 16h à l'Administration communale de Vielsalm, Service communal de l'urbanisme, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service communal de l'urbanisme : Monsieur Philippe Maréchal (080/292817) – Madame Sabine Piette (080/292818) – Monsieur Guillian Delarbre (080/292816) – Madame Clotilde Bourdoux (080/292817).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 03 novembre 2026 au 17 novembre 2026 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville 5 à 6690 Vielsalm.
- par courrier électronique aux adresses suivantes : guillian.delarbre@vielsalm.be ou sabine.piette@vielsalm.be ou clotilde.bourdoux@vielsalm.be.

A Vielsalm, le 29 octobre 2026

Pour le Collège,

La Directrice générale,

Anne-Catherine PAQUAY

Le Bourgmestre,

Elie DEBLIRE

ADMINISTRATION COMMUNALE de VIELSALM Luxembourg